

PROGRAMME

Lieu de la formation : 192 Grand Rue, 88370 Bellefontaine

Horaires : 8h30 – 12h30

CONTEXTE

Par leur statut de propriétaire forestier, d'aménageur du territoire et de maître d'ouvrage de la construction publique, les élus ont un rôle central dans le développement et l'orientation de la filière locale. Ils disposent des moyens de dynamiser la filière forêt-bois locale en la mobilisant dans leur projet. Pour concrétiser cet engagement envers le bois local, les contrats d'approvisionnement jouent un rôle crucial. Ils permettent de garantir un approvisionnement stable et fiable en établissant des engagements clairs entre fournisseurs et collectivités.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

❖ OBJECTIF GÉNÉRAL

Acquérir des connaissances sur les modes de vente et la valorisation des ressources forestières locales, en vue de soutenir le développement économique, environnemental, et social des territoires.

❖ OBJECTIF OPÉRATIONNEL

Les élus participants seront capables d'identifier les modes de vente les plus adaptés pour valoriser localement les ressources forestières et d'identifier les avantages du contrat d'approvisionnement.

DÉROULÉ DE LA JOURNÉE

HORAIRES	SEQUENCE
8h00 - 8h30	Accueil des participants
8h30- 10h00	Visite terrain – <i>animée par l'ONF</i> <i>Prévoir des vêtements adéquats pour la sortie de l'après-midi (chaussures de marche, bottes, imperméable, etc.).</i>
10h15 -12h30	<ul style="list-style-type: none">• Les modes de vente• Le contrat d'approvisionnement• Le marché du bois• Les choix de commercialisation
12h30-14h00	Restaurant La Fontaine - 174 Grande Rue - 88370 BELLEFONTAINE

PROGRAMME

INTERVENANTS EN SALLE

AD COFOR Vosges : UR COFOR Grand Est : Axelle LEVILLAIN, Formatrice

ONF : Héloïse BENOIT, RUT

ONF :

CONTENU DE LA POCHETTE

(distribuée le jour de la formation)

- Programme de la formation
- Kit : «Vente par contrat d'approvisionnement»
- Plaquette de l'Union Régionale des Communes Forestières
- Évaluation de fin de formation
- Lettre COFOR info



ACCESSIBILITÉ

Les locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap, et des mesures d'accompagnement spécifiques peuvent être mises en place

CETTE FORMATION S'ADRESSE :

Aux élus et salariés des collectivités

FINANCEMENT

Cette action de formation est réalisée avec le concours financier de la Région Grand Est, de l'Institut de Formation Forestière Communale de la Fédération Nationale des Communes forestières ainsi que sur les fonds de l'Union régionale des communes forestières et des associations départementales du Grand Est. La formation est donc gratuite. Une participation peut-être demandée pour le repas.

PRÉREQUIS

Aucun prérequis n'est demandé pour participer à cette formation.

MÉTHODES MOBILISÉES

Diaporama, échanges, visite de terrain.

DURÉE 4 heures

Nous vous remercions de bien vouloir signer la feuille d'émargement qui circulera lors de la session.